

Image not found or type unknown



Delai de construction sur un terrain

Par **reinevache_old**, le **24/05/2007 à 19:47**

Bonjour, Bonsoir,rnrnj'ai dans le projet d'acheter un terrain constructible, mais i l y a quelques années il ne fallait pas dépasser les 5 ans entre le moment de l'achat du terrain et la construction d 'une maison.rnrnAujourd'hui les lois changent tellement que je ne sais pas du tout rnsi cela à changer (plus ou moins d'années)rnrnEn espérant avoir été claire, j'espère avoir une réponsernrnCordialement